



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hôpitaux

Question au Gouvernement n° 3833

Texte de la question

SYSTÈME DE SANTÉ

M. le président. La parole est à Mme Claude Greff, pour le groupe Les Républicains.

Mme Claude Greff. Monsieur le Premier ministre, notre système de santé rencontre aujourd'hui des difficultés importantes. Chacun d'entre nous veut sa pérennité mais je constate que nous ne faisons pas les mêmes choix. L'annonce de la fermeture de 16 000 lits...

M. Gérard Bapt. C'est faux !

Mme Claude Greff. ...est particulièrement brutale.

Après vous être mis à dos la quasi-totalité des professionnels de santé libéraux et les cliniques – car il faut bien avouer que vous voulez détruire le système médical libéral en France –, c'est maintenant dans le secteur hospitalier public que le ton monte. Les Républicains, pour leur part, croient en la complémentarité entre l'hôpital public et la médecine libérale.

Pour faire aboutir la réforme de l'hôpital, la ministre des affaires sociales et de la santé utilise les non-dits et sa pédagogie est aux abonnés absents.

La communauté hospitalière n'est pas déconnectée des réalités ; elle sait très bien que les capacités d'accueil doivent évoluer mais elle a besoin de vérité et d'un vrai projet.

Ne vous cachez pas derrière les fermetures de lits pour ne pas admettre que vous voulez réduire les effectifs dans le but de réduire les déficits.

M. Marc Le Fur. Très bien !

Mme Claude Greff. Mme Touraine a pourtant bien dit devant la représentation nationale, en mars et en décembre, que ce plan d'économies « n'a pas pour but de baisser les effectifs » et qu'« il n'y a aucune liste d'établissements ou de services à restructurer ». Nous sommes loin de la réalité.

Votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, veut transformer certains centres d'urgence en centres de consultation sans rendez-vous ; cela porte un coup supplémentaire à la médecine libérale, qui remplit déjà cette mission. Et les élus n'ont même pas été consultés.

M. Pascal Popelin. C'est l'hôpital qui se moque de la charité !

Mme Claude Greff. Où sera l'intérêt des patients et des professionnels de santé ? Sur quels critères objectifs votre plan de réduction des dépenses s'appuie-t-il ? Face au grand silence de Mme Touraine, que savez-vous de ses intentions ?

Monsieur le Premier ministre, quelle est votre stratégie pour une couverture de soins accessible à tous, en France, dans les meilleures conditions ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion.

Mme Ségolène Neuville, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion. Madame la députée, je vous prie tout d'abord d'excuser l'absence de Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé, actuellement en déplacement avec le Président de la République. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)*

Pour être tout à fait franche, il m'est très agréable de vous entendre ainsi défendre l'hôpital public car je n'oublie pas que vous aviez supprimé le service public hospitalier. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen. – Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

Mme Claude Greff. Ce n'est pas vrai !

Mme Ségolène Neuville, secrétaire d'État. Telle est la réalité ! Comme l'a annoncé Marisol Touraine à plusieurs reprises, il n'y a pas et il n'y aura pas de plan national de fermetures de lits à l'hôpital public. *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Jean-Frédéric Poisson. Mensonge !

M. le président. Monsieur Poisson, s'il vous plaît !

Mme Ségolène Neuville, secrétaire d'État. En ce qui concerne l'emploi et les moyens de l'hôpital public, je veux tout de même vous rappeler certains chiffres. Depuis 2012, que s'est-il passé ? Les effectifs paramédicaux à l'hôpital ont augmenté de plus de 5 % ! *(Mêmes mouvements.)*

Mme Claude Greff. C'est faux !

Mme Ségolène Neuville, secrétaire d'État. C'est la réalité, madame Greff ! Près de 22 000 nouveaux postes ont été créés à l'hôpital public. Les faits parlent d'eux-mêmes et démontrent que le Gouvernement entend préserver les effectifs hospitaliers.

Mme Claude Greff. On voit bien que ce n'est pas le cas !

Mme Ségolène Neuville, secrétaire d'État. Il n'y a pas eu et il n'y aura pas de baisse des effectifs à l'hôpital public ! *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

En ce qui concerne les budgets, plus de 1,3 milliard d'euros supplémentaires ont été consacrés aux établissements de santé depuis que nous sommes en responsabilité.

Quant à la réforme contenue dans le plan triennal d'économies de l'assurance maladie, nous l'assumons pleinement. Elle vise à préserver l'accès de tous au service public hospitalier, celui que vous aviez supprimé et que nous avons réintroduit dans la loi de modernisation de notre système de santé. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. Patrice Verchère. Plus c'est gros, mieux ça marche !

Mme Ségolène Neuville, *secrétaire d'État*. Elle vise aussi à optimiser l'organisation des soins pour répondre à de nouveaux besoins, comme les prises en charge ambulatoires. Mais elle ne vise en aucun cas à réduire l'emploi dans les hôpitaux.

Bien au contraire, à l'inverse de ce qui se passait précédemment, ce gouvernement juge essentiel de s'appuyer sur les forces vives de l'hôpital public et mieux encore de les soutenir, de les accompagner dans leur mission difficile, alors que sur vos bancs, madame la députée, vous êtes les premiers à vouloir leur ôter des moyens. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : [Mme Claude Greff](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3833

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 avril 2016](#)